

Mine d'infos

Avril 2017—Numéro 35

Continuons 2017 et enchainons avec déjà le 2ème Mine d'Infos (celui du printemps......du soleil et des fleurs !!) de cette année particulière, compte tenu des échéances électorales présidentielles et législatives qui se profilent.

En attendant leurs dénouements et leurs conséquences, restons dans un premier temps à notre niveau local, avec quelques rappels pour éviter les malentendus, et apporter quelques précisions :

Dans cette rubrique, la municipalité précise à nouveau qu'elle n'a aucun engagement financier dans la gestion des distributeurs alimentaires. En effet, la commune n'a à sa charge que le cout de l'électricité (consommation minime) permettant leur fonctionnement, et a signé une convention renouvelable avec la société Locatam, l'autorisant à occuper le domaine public.

Toujours dans le souci de pallier à la fermeture de notre dernier commerce, et dans l'attente d'éventuels repreneurs, la municipalité a autorisé les Ets Pejoux de Trezelles à stationner tous les mardis de 10H30 à midi place Jean Jaurès.

Dans un tout autre registre et pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, il est également rappelé que plus aucun déchet ne sera brulé au dépotoir.

Celui-ci reste néanmoins accessible sur demande au secrétariat de mairie, pour y déposer terre, gravats, tonte de pelouse, petits branchages, et ce, dans la limite du raisonnable......

Cartons et grosses branches sont à apporter à la déchetterie du Donjon, les cartons sont recyclés et revendus, générant une incidence positive sur le tarif de la redevance.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai

ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 11 juin et dimanche 18 juin.

Le bureau de vote, installé dans la salle des mariages, sera ouvert de 8 H à 19 H.

Pour voter par procuration, vous devez vous rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande).

Vous devez vous munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passeport et désigner un mandataire inscrit sur la même liste électorale que vous.

En principe, vous pouvez effectuer les formalités pour voter par procuration jusqu'à la veille du scrutin. Mais en raison des délais de traitement de votre demande par l'administration, il est conseillé d'accomplir les démarches nécessaires le plus tôt possible afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps par la mairie. Ne vous y prenez donc pas trop tard avant d'entamer vos démarches.

AU THEATRE CET APRES-MIDI

Le CCAS de la commune organise un après-midi théâtral le dimanche 9 avril 2017, 15H30 à la salle des fêtes, où se produira « *La comédie des célestins* », dans une pièce comique, malgré son titre....

« Tueuses de 5 à 7 »

« Trois femmes sans scrupules trouvent une drôle d'idée pour arrondir leurs fins de mois : elles créent une agence de rencontre pour personnes d'âge mûr. Elles reçoivent des messieurs, leur demandent de payer des arrhes, et se débarrassent d'eux ! Tout ça, bien sûr, sous les rires des spectateurs... »

Nous avons choisi La comédie des Célestins car cette troupe se produit chaque année à Sorbier dans des pièces éminemment comiques.





Entrée : 8€ et 6€ pour les personnes inscrites au chômage sur présentation de leur carte.

LE SERVICE SCOLAIRE DES COMMUNES DE BERT ET MONTCOMBROUX

Comme annoncé dans le dernier mine d'infos, l'Académie et l'Education Nationale ont confirmé la fermeture du RPI. Fermeture décidée, avec tristesse, en concertation avec les municipalités afin d'anticiper au mieux l'avenir scolaire des communes et d'éviter l'éclatement des sections dans différentes écoles voisines.

Un car permettant aux enfants de se rendre à l'école du Donjon sera mis en place par le conseil départemental dès la rentrée prochaine de septembre.

La garderie périscolaire fonctionnera matin et soir pour TOUS les enfants et un centre de loisirs « Les p'tits mercredis » sera ouvert chaque semaine avec restauration le midi.

Ce qui permet aux parents de bénéficier d'un enseignement de qualité, en déposant et récupérant leurs enfants, soit à la garderie, soit au car comme auparavant.

Nous vous donnerons plus de précisions sur les horaires de la garderie très prochainement en tenant compte des desiderata des parents.

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 14 juin.

Inscription obligatoire en Mairie avant le vendredi 9 juin.

Réservé en priorité aux personnes sans moyen de transport, ou sans véhicule permettant un déplacement à la déchetterie du Donjon.

La moisson du cœur 2017 commencera le 26 mai et se terminera le 1er juin, vous pourrez déposer à la mairie vos sacs et cartons de vêtements. La commune se chargera de les transporter auprès de l'association des Paralysés de France le 4 juin 2017.

	AVRIL.	j	
9 avril	Théâtre « la comédie des Célestins » 15 H 30.	Salle des Fêtes	
12 avril	Concours de belote du Club des Ainés à 14 H	Salle des Fêtes	
22 avril	Concours de pétanque avec invité et repas du Club des Boules à 14 H	Place de la liberté Salle des Fêtes	
	<u>MAI</u>		
A 8 mai	Cérémonie au Monument aux Morts à 11h suivie du vin d'hon- neur offert par la Municipalité	Salle des Fêtes	
12 mai	Repas international de Solidarité Jeunesse	Les Prureaux	
	JUIN		***
3 juin	Kapevelo à partir de 13 h. (raid nature)		
5 juin	Brocante du CIA Fête du jeu des ptits samedis		
17 juin	Concours de pétanque sauvage du Club des boules à 14 H	Place de la Liberté	
30 juin	Repas international de Solidarité Jeunesse	Les Prureaux	-
	JUILLET		
l juillet	Tournoi découverte du Paintball Club	Stade Maurice Levillain	
9 juillet	Stage yoga de Playogagym	Salles des Fêtes Cantine	

COLONIE DE VACANCES

Grace au dynamisme sans relâche de l'association les ptits samedis de Gymtonic, un séjour de vacances avec hébergement est programmé du 6 au 11 aout prochain pour les 5—12 ans sur Montcombroux. Tous les renseignements au 06.42.40.05.41 ou en Mairie. Faites le savoir....

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours.

Nous avons établi un règlement et bientôt une enquête publique sollicitera votre avis. Nous vous rappelons qu'un registre de concertation, le rapport de présentation et le projet d'aménagement et de développement durable sont consultables au secrétariat de mairie ou sur rendez-vous avec les élus.

Dans l'encart réservé à vos questions du mine d'infos précédent :

« L'employé communal n'a t-il pas de véhicule personnel pour se rendre à son travail ? A part son tracteur, que fait-il ? Coût des pneus ? »

L'employé communal prend le tracteur pour son travail car cet outil de travail ainsi que d'autres matériels de la commune sont stockés gratuitement dans un hangar appartenant à l'agent. Nous dirons que c'est un échange de bons procédés. (cout annuel d'un garage estimé à 960 €).

Concernant ses fonctions, il est évident que beaucoup de personnes ne se rendent pas compte du travail effectué par nos agents, c'est pourquoi dans les prochains mine d'infos, une fiche détaillée des tâches de chacun, et de l'étendue des travaux sur la commune, vous éclairera sur ce sujet.

Les pneus de tracteur ont été changés en 2015 pour un coût de 3205.28 € pour environ 10 ans d'usage soit une charge de 320 euros par an.

Enfin, sachez que chaque remplacement d'agent communal est contractualisé et le choix du ou de la remplaçante est fait en fonction de ses capacités, bien sur, mais aussi de sorte à protéger chaque candidat de ses droits sociaux.

Vous avez souhaité savoir qui j'avais parrainé, mon choix est paru dans la Montagne. J'ai donné ma signature à Alexandre Jardin.

LA MONTAGNE

À LA UNE | VIE LOCALE | SPORTS | LOISIRS | EI

Provided Control of the Control of State Control of the Control of

Alexandre Jardin, 51 ans

L'écrivain et <u>fondateur du mouvement Les Citoyens</u> est parrainé par **cinq maires** auvergnats, soit, au 14 mars, 4,67 % du total de ses **107 parrainages.** Au nombre desquels figure celui du maire de Saint-Ilpize, en Haute-Loire.



Ses parrainages en Auvergne:

Allier: Olivier Rousseaux - maire, Saint-Gérand-de-Vaux; Michel Menon - maire, Mazerier; Claire Tognon - maire, Montcombroux-les-Mines. **Haute-Loire**: Pierre Héno - maire, Saint-Ilpize; Pierre Gentes - maire, Laussonne.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

Vous pouvez déposer cet encart dans la boite aux lettres de la Mairie ou au secrétariat.

Merci de votre participation. Idées, remarques, suggestions:

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H et le mardi et vendredi de 14 H à 17H.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale et du Point Info touristes : du mardi au vendredi de 9 H 10 à 11 H 20 et le samedi de 9 H 10 à 10 H 50 Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 14H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de

8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30

Pour le dépôt de Montcombroux, la clé est à retirer au secrétariat pendant ses heures d'ouvertures ou le samedi pendant la permanence d'élus.

IPNS

Tirage à 220 exemplaires le 29 mars 2017 pour distribution semaine 14.

Mairie: 04.70.99.61.13

Claire TOGNON: 06.27.95,50.47

Alain SAYET: 04.70.99.61.27 Tirage à 220 exemplaires. IPNS. La Poste: 04.70.99.61.10

Annick MENDEZ: 04.70,99.64.05

Gabrielle ROY THEVENOUX: 07 68 32 69 91